A la suite d'une proposition initiale de créer AFRINIC  en 1997, durant un atelier de formation INET (Malaisie), un comité de pilotage fut institué afin de dévélopper un plan d'action pour la mise en place d'AFRINIC.

L'idée à la base de cette initiative était d'adapter les règles d'allocation appliquées par les RIR existants (RIPE NCC et APNIC) aux réalités africaines.

En 2000, cette proposition atteint un consensus. Le Address Supporting Organization Address Council (ASO AC) acceuille alors les premiers observateurs d'AFRINIC.

Il fut décidé que les représentants élus des six sous-régions d'Afrique constituront le conseil d'administration d'AFRINIC: le nord, l'ouest, le centre, l'est, le sud  et l'océan Indien.

En 2004, AFRINIC est incorporé à l'île Maurice, avec des activités réparties dans trois autres pays notamment l'Egypte (Centre chargé des plans de secours et de sureté), l'Afrique du sud (Opérations techniques), et le Ghana (Coordination pour la formation).

En avril 2005, l'ICANN reconnaissait AFRINIC comme le cinquième registre mondial selon les critères définis dans la documention d'ICP-2 (critères qui régissent la création des registres Internet régionaux).

## Vision

Promouvoir l'utilisation des technologies internet et l'élaboration de ses politiques dans la région africaine.

## Mission

Servir la communauté africaine à travers une gestion efficace et professionnelle des ressources Internet (adresses IP et ASN) et promouvoir l'utilisation des technologies ainsi que la gouvernance de l'internet basé sur des principes participatifs et multisectoriels.

## Valeurs

- Nous nous engageons à opérer dans la transparence, le professionnalisme et l'efficacité.
- Nous nous engageons à servir nos membres avec Intégrité dans toutes nos actions, à tout moment et partout.
- Nous reconnaissons et valorisons les contributions tant individuelles que celles réalisées


Phoca PDF

en équipes.

- Nous reconnaissons la diversité culturelle et linguistique qui caractérise notre région.
- Nous sommes une organisation de veille technologique et encourageons le développement continu et l'innovation.
- Nous valorisons la collaboration et la coopération avec d'autres organismes et Institution de notre secteur.